Image not found or type unknown

# petite question pour un possible vice de procédure..

Par **clemz**, le **20/09/2012** à **15:08**

bonjour a tous, je vais essayer de faire bref et clair;

on m'a retiré le permis b il y a peu (pour l'instant 3 mois) car j'étais positif a l'alcool (0,53).
on me convoque le lendemain (un vendredi)pour faire la déposition.

comme ils me prennent en retard et que sa n'avance vraiment pas vite, midi aproche et je doit partir. Ce que je fait avec leur accord.
du coup; la procédure n'étant pas terminé; ils me demande de revenir lundi matin pour les photos et empreintes.

le lundi, après une bonne heure d'attente, il me prennent enfin en photo et prennent mes empreintes en oubliant un détail de taille, ils n'ont pas vérifié mon identitée..

bon, je suis connu des service de police mais je me demande, ou plutot je VOUS demande, si vous pensez que sa puisse suffire pour tenter un vice de procédure..

voila si vous pouvez m'aiclairer sa serais super sympa, d'avance merci, a bientot.

clément.

Par **razor2**, le **21/09/2012** à **07:57**

Bonjour,
Bien évidemment, la réponse à votre question est NON, mais vous le saviez déjà sans doute...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés